

## Compte Rendu, le 3 mars 2018-03-03 – salle Haut Vitrolles

Neige depuis 3 jours – elle fond et tombe encore, c'est beau !

Ambiance sérieuse, trop sérieuse : les envolées lyriques, les errances du poète : où sont elles ?

Le meneur de revue ressent de l'électricité dans l'air : eh bien voilà une nouvelle source d'énergie ! Il est remarqué que les femmes sont d'un côté, les hommes de l'autre : ne serait ce point le pourquoi du sérieux ? Pourtant la vie c'est comme la mobylette ça roule au mélange.

Dans l'hypothèse d'oubli de noms lors de descriptif, les concernés pardonneront le rédacteur Une feuille d'émargement circule dans la salle .Isabelle, venue avant de repartir, ouvre la matinée

-Isabelle présente le projet **d'un rucher collectif** et son argumentaire :

- Le plateau propose une zone peu sollicitée par les insecticides
- Créer un lien avec le sentier des papillons
- Produire ce que l'on mange
- Il faut donc trouver des sites adéquats ; certains avancent des localisations qui réjouiront les abeilles

-Les compétences de certains seront mises à contribution pour former les intéressés, L'avantage du collectif est donc de limiter les contraintes (plus tu es, moins t'as de boulot). Voir si les abeilles sont adhérentes à Et Si Nous et ont signé les conventions collectives.

-Deux ruches sont à disposition et un nouvel essaim se devra de coopérer pacifiquement à cette action, qui non programmée au départ s'intègre au processus de Penser et Agir de l'association

-Hors ces chers apidés, un groupe se forme (Jean Paul, Athmane, Brigitte, Isabelle, Josiane)

### Assemblée Générale Extraordinaire

[Statuts de l'association « Et si nous ... » \(mis à jour le 03-03-2018\)](#)

#### Article 4

L'association se compose :

1/ de membres actifs, personnes physiques pu personnes morales, à jour de leurs cotisations.

2/ de membres usagers.

Seuls les membres actifs ont droit de vote en Assemblée générale.

#### Article 7

L'Assemblée Générale de l'association comprend tous les membres de l'association, à jour de leur cotisation.

Seuls les membres actifs ont droit de vote.

Ceux-ci peuvent se faire représenter par un autre membre de l'association faisant partie de l'Assemblée Générale. Nul ne peut être titulaire de plus d'un mandat.

En cas de vote les décisions seront prises à la majorité simple.

#### Article 9

L'Assemblée générale désignera tous les ans deux secrétaires et deux trésoriers, dont les postes seront remis au vote chaque année.

Toutes les responsabilités exercées au sein de l'association le sont à titre bénévole.

L'assemblée générale se réunit autant que de besoin et définit son calendrier de réunion.

Elle peut désigner un ou plusieurs des membres actifs pour mener les actions qu'elle décide.

***Statuts adoptés lors de l'assemblée générale extraordinaire de l'association le samedi 3 mars 2018 à Vitrolles.***

--Il est désormais acté que les postes de trésorier et secrétaire seront en binôme :

- secrétaires de l'association : Brigitte Blanc-Pouillard et Paul Arnault

-Trésoriers de l'association : Nicole Magallon et Yves Benoit

1 = 2 et 2 = 1 : Nombres Complexes ? Non le couple ! Est-ce la symbiose ?

-En somme qu'importe la forme, l'important est bien la souplesse. Allez hop tous au sport. Il suffit de ranger normativement 1 fois par an pour une présentation officielle de la vie de l'association.

**Les cotisations** de l'année 2018 sont fixées comme suit :

- Membres actifs, 5 €
- Membres usagers, 2 €

## **Rapport Moral :**

-Lionel ARCE-MENSO le présente pour l'année 2017 de l'association.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

## **Le Rapport Financier**

- A noter qu'après avoir laissé supposer qu'une Porsche lui siérait, notre trésorière nous expose les plus et les moins : vote à l'unanimité (sauf pour la voiture : problème de couleur ?)

Le total des recettes s'élève à 515 € correspondant aux cotisations des membres de l'association (51 adhérents)

Le total des dépenses s'élève à 51.39 € (assurance : 29.09 et Frais bancaires : 22.30)

L'association dégage un excédent de 463.61 €. Cet excédent est affecté en report à nouveau.

## **Bilan prévisionnel – il vous sera transmis prochainement**

## **Assemblée générale ordinaire**

### **Réponses** au questionnement de Chantal :

-Gérer un système de prise en charge d'un déplacement accompagné pour les personnes désireuses de participer aux activités de l'association : accepté.

-Gratuité de repas pour les gens préparant une festivité collation (ex : bistrot nomade) : le bénévole étant partagé par tous, aucune « faveur » n'est attribuée à quiconque, sachant que la majorité des festivités sont gratuites ou peu onéreuses.

-Réduction aux petits budgets : au regard des prix pratiqués, il est décidé que cette pratique n'est pas retenue. Une décision au cas par cas peut être prise.

### **Les Dons faits à Et Si Nous**

-Que fait-on des objets donnés à l'association pour un usage collectif ?

-La trésorerie propose de les inscrire au bilan en immobilisations

-Dans la perspective d'une « ressourcerie ou recintrie » une collecte pourra se mettre en place, cette volonté sera abordée lors d'une prochaine réunion.

### **Mécénat**

-Cathy a une sœur, laquelle sœur a conçu la partie graphique de l'affiche Et Si Nous avec brio et cadeau. La dite sœur est membre d'une association organisant des manifestations, expos, etc., et cette dernière est volontiers preneuse de dons pour faire tourner la boutique. Cathy a pris sur elle de nous demander si un don serait accordé : oui pour 100 euros.

### **Le Bistrot**

-Une enquête est menée (20 réponses reçues) pour gratifier le café associatif, sis à Barcillonnette, d'un patronyme :

-Le bistrot nomade change de nom selon son affiche et ses organisateurs.

-Le terme bistrot est retenu par une majorité, et maintenant que mettre ensuite pour le déterminer ?

-Un système de notation des propositions est avancé, il y a-t-il une personne dans la salle pour s'en occuper ?

-Ça cause beaucoup (ça boit peu voire pas du tout, damned !) des suggestions illuminent les visages,

-il en ressort : le concours continue et chaque adhérent (actif, usager, etc.) sera mis à contribution lors des bistrots nomades.

-En fait, tant que ce lieu si désiré n'a pas encore de réalité, il paraît difficile de le porter sur les fonts baptismaux.

### **Le bistrot nomade**

-Marie Jo présente la soirée arrosée du 17 février, le bar désastre : une réussite

- Fermeture à minuit et demie après la venue agitée de 75 personnes.

--Manque de bières ! 40 repas, résultat : 414.98 euros en dépenses et 523.80 euros de rentrées

-Des valises, renfermant la science d'une mise en place Bistro, accompagneront, désormais, chaque sortie : Caisse, petit matériel, hépatoum, décors etc.

-Et que fait-on du baby-foot prêté par Grégoire et Maruska – l'acheter, oui ? non ? À suivre.

-Et un flipper et un juke box, c'est classe !

La programmation à venir :

- Le Bar Jeux : 25 mars 2018 à Barcillonnette en concomitance avec le comité des fêtes : une publication est en cours de distribution
- Avril mai, une idée germe du côté de Lardier , « Mobil Idées », four banal et achat groupé de vélos électriques pour exciter les accros du sport un peu fatigués ou les ceusss tentés de ne pas rouler en automobile (sauf la trésorière).

### **Autres Actions**

**Le sentier des papillons** : Jean Paul Cola et Roger Maillot sont référents

- Une rencontre avec les institutrices de Lardier débouche sur la mise en place d'un hôtel à insectes, étoilé ou non ? Combien de suites ?
- Ouverture du budget pour les premiers investissements acceptés.
- Une conversation avec les édiles de Lardier ne s'est toujours pas concrétisée, elle devrait avoir lieu dans les prochains jours.

### **Faculté Rurale et Joyeuse**

- Réunion prochaine des référents (Lionel, Jean Pierre) pour établir un calendrier et inventer une mise en place conviviale, en somme ils veulent que ce soit sérieux et que l'on rigole.
- Jean-Louis est partant, avec des Lyonnais, pour une conférence sur le revenu universel (le truc où t'es payé pour faire ça que tu veux ?) , idée apparue suite à la présentation de la roue , monnaie locale .
- Il est abordé, alors, la problématique des émoluments des intervenants : il est inscrit dans le grand livre prévisionnel une somme 100 euros / conférence, donc notes de défraiements et hop ça roule.
- Jean-Pierre s'entraîne pour une présentation gesticulée du redoublement de classe : un prof qui gesticule, nos années de lycée en direct ! Tu parles qu'on vient.
- Il y a même une dame, patronne au tribunal de Gap qui veut swinguer avec des journalistes : presse et justice. Quel Programme !

**Communication** : la presse écrite sur le plateau

- Une carte du quartier est affichée afin que chacune précise sa tournée de distribution du journal
- Réunion le 5 mars, publication au plus tard le 20
- L'office du tourisme de Tallard demande à être des distribués.

**Site Internet** : *ce paragraphe sera traité ces prochains jours*

### **Covoiturage**

- Bon il faut que ça marche ou ça casse, les jeunes qui, comme chacun sait, sont nés avec un smartphone, proposent de bosser sur une application. Jean-Pierre cite « **roulez malin** » car il nous faut trouver un support qui est facile de manipulation et qui fonctionne selon une déontologie qui nous ravit
- donc on essaie et on voit

### **Mieux communiquer**

- Un comité participation évaluation - alors là, c'est chaud !
- Les convictions profondes émergent. Les affects surgissent, la vague, l'élan sont de mise.
- Suite à la présentation de la visite à Saillans , il fut décidé de nommer un « comité des sages » c'est à dire une instance indépendante garante de l'éthique, de la pensée Et Si Nous et du « contrôle des finances » en regard du prévisionnel établi lors de la demande auprès de la Fondation de France.
- Pour certaines, cette procédure est fondamentale, si elle n'est pas mise en place maintenant, elle ne sera jamais réalisée. Pour d'autres, nos réunions sont un exercice continu du respect des fondations et ce comité supplémentaire pourrait ressembler à un ukase, une ordonnance, une surveillance.
- Résultat : on essaie et on voit, un quelque chose à côté qui ne dirait que le vrai ; sans domination, et devra faire ses preuves
- Nous plongeons dans le concept, les propositions de titre fusent. La démocratie participative nous tient au corps. Liberté Egalité Fraternité laïcité paraded au frontispice du Penser Agir.
- Un groupe se constitue, Qui ? Combien ? Comment ?— ça cogite , à suivre .

**Réunion le 7 avril, 9 h 30 à Barcillonnette , le casse-croute est bienvenu.**